

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-1881

présenté par

M. Lachaud, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	210 000 000
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Recherche culturelle et culture scientifique	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
Recherche spatiale soutenable - création d'un lanceur spatial réutilisable (<i>ligne nouvelle</i>)	210 000 000	0
TOTAUX	210 000 000	210 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, nous tenons à indiquer au gouvernement notre désaccord avec sa politique d'investissement dans la recherche spatiale, à l'heure où la recherche en la matière a fait de grands pas. Notamment par les avancées produites par SpaceX en matière de lanceurs réutilisables. Cette technologie très avancée nous semble plus écologique et beaucoup moins onéreuse. Or, le gouvernement investit 210 millions d'euros supplémentaires dans la technologie d'Ariane 6, qui semble déjà en train d'être dépassée en ce domaine très précis, même si nous soutenons bien sûr l'action d'Ariane 6 dans l'ensemble des domaines qui la compose, et que ce transfert est symbolique.

La France a lancé, récemment, un programme de recherche intitulé « Prometheus », pour promouvoir la conception de lanceurs réutilisables. Nous souhaitons, par cet amendement, encourager la démarche scientifique de ce programme.

En conséquence, et pour assurer la recevabilité de notre amendement, nous souhaitons augmenter l'action 01 « Prometheus » de notre nouveau programme intitulé « Recherche spatiale soutenable - création d'un lanceur spatial réutilisable » de 210 millions d'euros, et diminuer à due concurrence l'action 04 « maîtrise de l'accès à l'espace du programme 193.